



Tchad

Accord ratifié: **Oui**

Date de ratification: **2017-02-22**

Notifications de mise en oeuvre (Catégories A, B, C)	Date d'échéance	Statut
Notification des désignations des catégories A,B,C	22 février 2018	Oui
A - 34.5% B - 30.3% C - 35.3% Not yet notified - 0.0%		
Notification des dates indicatives de la Catégorie B	22 février 2018	Oui
Notification des dates définitives de la Catégorie B	Prorogation accordée jusqu'au 21 février 2021	Oui
Notification des dates indicatives de la Catégorie C	22 février 2021	Oui
Notification des dates définitives de la Catégorie C	Prorogation accordée jusqu'au 31 décembre 2023	Oui
Notification des besoins d'assistance technique	22 février 2019	Non
Notification des arrangements conclus pour la fourniture d'assistance technique	22 février 2021	Non
Notification de l'état d'avancement de la fourniture d'assistance technique	22 août 2022	Non

Notifications de transparence

Notified Art. 1.4	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2018	Non
Notified Art. 10.4.3	Catégorie C	date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2024	Non
Notified Art. 10.6.2	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2018	Non
Notified Art. 12.2	Catégorie A	date définitive de mise en oeuvre 22 février 2018	Non

Renseignements sur l'assistance

Notified Art. 22.3	Oui
--------------------	-----

Légendes: Oui Notification présentée Non Notification due Non Notification non échue

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
1.1	Publication	C	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
1.2	Renseignements disponibles sur Internet	C	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
1.3	Points d'information	C	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
1.4	Notification	A		au plus tard le 22 février 2018
2.1	Observations et renseignements avant l'entrée en vigueur	B	au plus tard le 01 janvier 2026	au plus tard le 01 janvier 2026
2.2	Consultations	B	au plus tard le 01 janvier 2026	au plus tard le 01 janvier 2026
3	Décisions anticipées	B	au plus tard le 01 janvier 2026	au plus tard le 01 janvier 2026
4	Procédures de recours ou de réexamen	B	au plus tard le 01 janvier 2026	au plus tard le 01 janvier 2026
5.1	Notification de contrôles ou d'inspections renforcés	B	au plus tard le 01 janvier 2026	au plus tard le 01 janvier 2026
5.2	Rétention	A		au plus tard le 22 février 2018
5.3	Procédures d'essai	C	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
6.1	Disciplines générales concernant les redevances et impositions	C	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
6.2	Disciplines spécifiques concernant les redevances et impositions	C	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
6.3	Disciplines en matière de pénalités	B	au plus tard le 01 janvier 2026	au plus tard le 01 janvier 2026
7.1	Prétraitement avant arrivée	B	au plus tard le 01 janvier 2026	au plus tard le 01 janvier 2026
7.2	Paiement par voie électronique	C	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
7.3	Séparation de la mainlevée	C	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
7.4	Gestion des risques	C	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024

Programme de mise en oeuvre			date indicative de mise en oeuvre	date définitive de mise en oeuvre
7.5	Contrôle après dédouanement	C	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
7.6	Temps moyens nécessaires à la mainlevée	C	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
7.7	Opérateurs agréés	C	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
7.8	Envois accélérés	A		au plus tard le 22 février 2018
7.9	Marchandises périssable	B	au plus tard le 01 janvier 2026	au plus tard le 01 janvier 2026
8	Coopération entre les organismes présents aux frontières	C	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
9	Mouvement des marchandises	A		au plus tard le 22 février 2018
10.1	Formalités	C	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
10.2	Acceptation de copies	C	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
10.3	Utilisation des normes internationales	C	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
10.4	Guichet unique	C	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
10.5	Inspection avant expédition	C	au plus tard le 31 décembre 2024	au plus tard le 31 décembre 2024
10.6	Recours aux courtiers en douane	A		au plus tard le 22 février 2018
10.7	Procédures communes à la frontière	A		au plus tard le 22 février 2018
10.8	Marchandises refusées	A		au plus tard le 22 février 2018
10.9	Admission temporaire de marchandises	A		au plus tard le 22 février 2018
11	Transit	B	au plus tard le 01 janvier 2026	au plus tard le 01 janvier 2026
12	Coopération Douanière	A		au plus tard le 22 février 2018

Légendes

A	Notifiée dans la catégorie A	Ap	Notifiée dans la catégorie A		
B	Notifiée dans la catégorie B	Bp	Notifiée dans la catégorie B	C»B	Transfer de la cat. C à la cat. B
C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	B»C	Transfer de la cat. B à la cat. C
N	Pas encore notifiée	E	Report de dates demandé		

Notifications et autres documents

Symbole	Date de réception	Description
G/TFA/W/92	2023-07-05	The role of technology transfer in building resilience: Trade Facilitation
G/TFA/N/TCD/1/Add.2	2022-08-11	Extension of time to notify category C definitive dates
G/TFA/W/59/Rev.1	2021-10-04	Trade Facilitation Agreement four year review - Article 23.1.6 of the TFA - Comments on the WTO Secretariat Factual Report (G/TFA/W/41) - Communication from Chad on behalf of the Least Developed Countries Group - Revision
G/TFA/W/59	2021-09-22	Trade Facilitation Agreement four year review - Article 23.1.6 of the TFA - Comments on the WTO Secretariat Factual Report (G/TFA/W/41) - Communication from Chad on behalf of the Least Developed Countries Group
G/TFA/W/58	2021-08-25	Communication from Chad on behalf of the LDC Group - Trade Facilitation Agreement four year review - Article 23.1.6 of the TFA - TFA implementation experiences of least-developed countries
G/TFA/N/TCD/2	2021-02-24	Article 22.3
G/TFA/N/TCD/1/Add.1	2021-02-19	Categories B and C
G/TFA/N/TCD/1	2020-02-19	Category B notification - Extension of time request to notify Cat. B definitive dates
WT/PCTF/N/TCD/1	2016-11-18	Category A, B and C notification

1.1 Publication



1.1.1 (a), (b), (c), (d), (e), (f), (g), (h), (i), (j) **Date indicative de mise en oeuvre**
1 janvier 2028

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

À déterminer

Étiquettes: *À déterminer*



1.2.1 (a), (b), (c)
1.2.2
1.2.3

Date indicative de mise en oeuvre
1 janvier 2028

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

À déterminer

Étiquettes: *À déterminer*

1.3.1
1.3.2
1.3.3
1.3.4

Date indicative de mise en oeuvre	Date définitive de mise en oeuvre
1 janvier 2028	31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

À déterminer

Étiquettes: *À déterminer*

5.3.1
5.3.2
5.3.3

Date indicative de mise en oeuvre	Date définitive de mise en oeuvre
1 janvier 2028	31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

À déterminer

Étiquettes: *À déterminer*

6.1.1
6.1.2
6.1.3
6.1.4

Date indicative de mise en oeuvre	Date définitive de mise en oeuvre
1 janvier 2028	31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

À déterminer

Étiquettes: *À déterminer*

6.2 (i), (ii)	Date indicative de mise en oeuvre 1 janvier 2028	Date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2024
Assistance requise pour la mise en oeuvre		
À déterminer		
Étiquettes: <i>À déterminer</i>		



7.2	Date indicative de mise en oeuvre 1 janvier 2028	Date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2024
-----	--	--

Assistance requise pour la mise en oeuvre

À déterminer

Étiquettes: *À déterminer*

7.3.1	Date indicative de mise en oeuvre	Date définitive de mise en oeuvre
7.3.2 (a), (b)	1 janvier 2028	31 décembre 2024
7.3.3		
7.3.4		
7.3.5		
7.3.6	Assistance requise pour la mise en oeuvre	
	À déterminer	
	Étiquettes: <i>À déterminer</i>	

7.4.1
7.4.2
7.4.3
7.4.4

Date indicative de mise en oeuvre	Date définitive de mise en oeuvre
1 janvier 2028	31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

À déterminer

Étiquettes: *À déterminer*

7.5.1
7.5.2
7.5.3
7.5.4

Date indicative de mise en oeuvre	Date définitive de mise en oeuvre
1 janvier 2028	31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

À déterminer

Étiquettes: *À déterminer*

7.6.1
7.6.2

Date indicative de mise en oeuvre	Date définitive de mise en oeuvre
1 janvier 2028	31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

À déterminer

Étiquettes: *À déterminer*

7.7.1	Date indicative de mise en oeuvre	Date définitive de mise en oeuvre
7.7.2 (a) (i), (ii), (iii), (iv), (i), (ii)	1 janvier 2028	31 décembre 2024
7.7.3 (a), (b), (c), (d), (e), (f), (g)		
7.7.4		
7.7.5		
7.7.6	Assistance requise pour la mise en oeuvre	
	À déterminer	
	Étiquettes: <i>À déterminer</i>	



8.1	Date indicative de mise en oeuvre 1 janvier 2028	Date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2024
-----	--	--

Assistance requise pour la mise en oeuvre

À déterminer

Étiquettes: *À déterminer*

8.2 (a), (b), (c), (d), (e)	Date indicative de mise en oeuvre 1 janvier 2028	Date définitive de mise en oeuvre 31 décembre 2024
-----------------------------	--	--

Assistance requise pour la mise en oeuvre

À déterminer

Étiquettes: *À déterminer*

10.1.1 (a), (b), (c), (d)

Date indicative de mise en oeuvre
1 janvier 2028

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

À déterminer

Étiquettes: *À déterminer*

10.2.1
10.2.2
10.2.3

Date indicative de mise en oeuvre	Date définitive de mise en oeuvre
1 janvier 2028	31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

À déterminer

Étiquettes: *À déterminer*

10.3.1
10.3.2

Date indicative de mise en oeuvre
1 janvier 2028

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

À déterminer

Étiquettes: *À déterminer*

10.4.1
10.4.2
10.4.3
10.4.4

Date indicative de mise en oeuvre	Date définitive de mise en oeuvre
1 janvier 2028	31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

À déterminer

Étiquettes: *À déterminer*

10.5.1
10.5.2

Date indicative de mise en oeuvre
1 janvier 2028

Date définitive de mise en oeuvre
31 décembre 2024

Assistance requise pour la mise en oeuvre

À déterminer

Étiquettes: *À déterminer*

Légendes

C	Notifiée dans la catégorie C	Cp	Notifiée dans la catégorie C	E	Report de dates demandé
	Arrangement avec des donateurs notifié		Arrangement avec des donateurs pas encore notifié		

Téléchargé le 7 août 2026
Mis à jour le 18 août 2023